



ADASMAE (Association Développement Aquaculture Spiruline et Micro Algues en Europe) voit le jour en janvier 2021 et expose ses ambitions.....: bio, labels et affichage des origines en aquaculture méritent une réglementation appropriée en Europe.

ADASMAE pour Association Développement Aquaculture Spiruline et Micro Algues en Europe, ainsi baptisée par ses membres fondateurs, l'association s'est mise en marche en décembre 2020, à l'occasion d'une assemblée générale constitutive.

Son siège social se situe au sein de l'Etablissement Public Local d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricole (EPLEFPA) du Lycée de la Mer à Bourcefranc le Chapus en Charente-Maritime.

ADASMAE a pour objectif de mettre en oeuvre les moyens nécessaires pour accompagner et appuyer les professionnels et pour faire évoluer ou résoudre les problématiques de ces filières aquacoles : sur les aspects réglementaires et de labellisations à l'échelle européenne

sur l'affichage des origines à l'échelle nationale et européenne et plus largement

sur les aspects techniques, sanitaires et qualitatifs de production

sur les fondements scientifiques ou de la recherche nécessaires pour la pérennisation de la culture biologique et conventionnelle.

La complexité de la réglementation Européenne, la mesure commerciale du marché, les enjeux du marché liés à la culture biologique, l'évolution très rapide des techniques et des applications issues des produits aquacoles ont fait émerger le besoin et la logique de mettre en synergie les producteurs et les acteurs concernés de ces filières.

L'Aquaculture, les Algues, les Micro Algues et particulièrement la Spiruline, représentent des secteurs de ressources en émergence qui prendront une place croissante dans les perspectives alimentaires et scientifiques de demain.

ADASMAE est une association ouverte : à tous les producteurs en aquaculture, algues, micro algues, spiruline avec des besoins de réponses,

à leurs partenaires pouvant répondre à ces besoins dans les domaines de la recherche, expérimentation, transformation,

ingénierie, structures professionnelles, organismes de conseils en réglementation, juridique, technique et laboratoires professionnels, universitaires.

ADASMAE veut aussi engager des actions de nature à promouvoir ces filières nouvelles, parfois jeunes qui ont un réel besoin d'améliorer leurs connaissances scientifiques et de promouvoir les qualités des produits européens sur une assise réglementaire solide et bien adaptée.

Appel aux compétences

Lors de sa première réunion, ADASMAE a ainsi constitué son bureau : Nathalie de Poix présidente, François Launay trésorier Emmanuel Gorodetzky secrétaire

Les statuts de l'association ont été enregistrés à la sous-préfecture de Rochefort et ont été publiés le 24/11 et 16/12/2020 au Journal Officiel.

La prochaine assemblée générale de l'association se tiendra dès que les conditions sanitaires le permettront.

Au présent, la présidente Nathalie de Poix, elle-même gérante d'une pisciculture et productrice de spiruline «entend rassembler toutes les compétences utiles parmi la diversité des productions aquacoles et invite tous ceux qui partagent l'objet social de l'association à rejoindre ADASMAE ».

Aller à la rencontre des nos institutions - législateurs : Représenter plusieurs productions / filières, être représentatifs des pays producteurs,

être accompagnés par les milieux scientifiques, et techniques, afin de traiter les problématiques réglementaires communes,

aborder et aider à la résolution des contraintes ou obstacles techniques , et mettre en étude les sujets de R&D liés , dans une démarche d'ouverture interprofessionnelle afin d'optimiser la qualité de production de ces filières émergentes et leur débouchés..

Notre site : <http://www.adasmae.org/>

Email : [contact\(at\)adasmae.org](mailto:contact(at)adasmae.org)